

**Zeitschrift:** L'émulation jurassienne : revue mensuelle littéraire et scientifique  
**Herausgeber:** Société jurassienne d'émulation  
**Band:** 1 (1876)  
**Heft:** 2

**Rubrik:** Coup-d'œil sur les travaux de la Société jurassienne d'émulation

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# COUP-D'OEIL

SUR

## LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION

pendant l'année 1875

---

Messieurs et chers collègues !

On m'a chargé de vous présenter le tableau de vos études en 1875, je m'exécute, en réclamant votre indulgence. Plus d'un quart de siècle s'est écoulé depuis que j'ouvrais à Delémont en 1849, la série de vos rapports annuels. Si l'âge n'a pas encore brisé la plume qui écrit ces lignes, elle lui a enlevé du moins son élasticité et sa vigueur. Vous pardonnerez à cette œuvre, si elle n'est plus empreinte du souffle vivifiant de la jeunesse qui animait jadis quelques-unes de mes pages et en faisait tout le mérite ; mais, je l'espère, vous rendrez justice à ma bonne volonté.

Comme en 1874, les circonstances ont réagi indirectement sur notre association. Nous n'avons pas eu de ces nombreuses séances qui marquaient les années calmes et fructueuses ; toutefois, hâtons-nous de le dire, le contingent de travaux que nous offre l'ensemble des sections, a encore une certaine valeur. A Porrentruy, les sociétaires se sont réunis 8 fois depuis l'assemblée de Tavannes : la section de Bienne a eu 4 séances ; celle de Neuveville, 3 ; celle d'Erguel, réduite à quelques membres dispersés en Erguel et dans la Prévôté, n'a pu se réunir ; il y a eu 8 séances à St-Imier. Vous voyez que cette dernière a fidèlement rempli la promesse qu'elle nous avait faite le 7 octobre 1874 ; qu'elle a repris vie sous les

meilleurs auspices et s'est montrée digne de nous recevoir. Serait-ce trop présumer de l'avenir, que d'appeler nos sœurs de Delémont et des Franches-Montagnes à suivre cet exemple avant la fin de l'année. Sans doute, nous tenons à cœur d'être reçus successivement avec sympathie dans les diverses localités importantes du Jura, mais la Société jurassienne d'émulation n'atteindra réellement son but que lorsque les sections seront partout constituées, et que chaque essaim de travailleurs apportera son tribut à la ruche commune.

Nous avons continué de nouer les meilleures relations avec les sociétés suisses et étrangères : de ce nombre, notons en particulier la Société d'émulation de Montbéliard, véritable sœur de la nôtre par le cœur comme par l'esprit. Cette année encore, il a été donné à deux de vos collègues d'assister à sa réunion générale, dont ils ont rapporté le souvenir persistant qui s'attache à ses fêtes intellectuelles. Elle-même a tenu à nous prouver aujourd'hui cette fraternité coutumière, en déléguant auprès de vous, malgré la distance, son honorable président. Signalons aussi une Société avec laquelle nous entretenons de précieux rapports, la *Smithsonian Institution* de Washington, qui se distingue par la valeur littéraire et par le côté pratique de ses publications. M. le Dr Thiessing vous parlera tout à l'heure des ouvrages récents que nous devons à sa munificence.

La Société voit chaque année disparaître l'un ou l'autre de ses membres : consacrons-leur un pieux souvenir : en 1874, c'était l'excellent Olivier Bernard, un de nos vétérans, si longtemps l'âme de nos réunions, et M. Collon, greffier à Porrentruy, homme capable, infatigable travailleur succombant à la peine ; en 1875, nous déplorons la perte de M. le Dr Berret, un de nos plus anciens collègues ; de M. A. Favrot, juge d'appel, que ses qualités avaient appelé naguère à la vice-présidence de la Cour suprême, un de nos membres les plus fidèles, et de M. le professeur Ducret, mort à la fleur de l'âge, talent hors ligne qui se prodiguait pour nous et qui, près de s'éteindre, semblait vouloir projeter sur nos séances une plus vive lueur. Jamais il ne fit tant pour le public et pour la Société que depuis 18 mois ; vous en jugerez par les rapports annuels. Sur sa tombe, M. Froidevaux a dit le vide qu'éprouvait l'Ecole cantonale en perdant ce collègue aimé. MM. Dr Thiessing et X. Kohler lui ont aussi consacré une nécrologie, le premier dans le *Berner Schulblatt*, le second dans le *Jura* et l'*Educateur*, en attendant la notice qui paraîtra dans nos *Actes*. Nous devons aussi un souvenir à l'un de nos membres-correspondants, M. Th. Rivier, président de la Société romande d'utilité publique, que nous avons appris à connaître et à apprécier depuis nombre d'années, un de ces pionniers du bien public, dont on est fier de suivre les traces.

Dois-je rappeler ici les attaques dont est souvent l'objet notre Société, à la veille des réunions annuelles, et qui se sont renouvelées encore ces derniers jours. « Nous restons étrangers aux questions vitales du moment ; nous nous désintéressons de ces questions politiques, sociales et religieuses qui émeuvent les masses ; nous végétons dans le passé, sans souci de l'avenir ; nous ne sommes plus de notre temps, etc. » Les rapports annuels et les *Actes* répondent suffisamment à ce que ces allégués pourraient avoir de fondé, en ce qui touche au champ d'études que nous tracent nos statuts. Nous aurions donc gardé le silence, à ce sujet ; si en parcourant le protocole de la dernière séance (13 septembre) de la section de Bienne, nous n'avions rencontré les lignes suivantes que nous croyons devoir reproduire. Voici comment s'est exprimé à cet égard son président, le vénérable pasteur Saintes, et nul n'a contredit sa parole autorisée : «... Dans ces articles... on reproche à la Société d'émulation de rester en dehors du terrain pratique et de négliger l'étude des questions d'utilité publique. Ceux qui connaissent nos sections savent bien que ces accusations ne sont pas fondées, et que nous formons, au contraire, une Société sœur des sections d'utilité publique de la Suisse romande. Seulement, pour donner plus de latitude au développement de toutes les aptitudes, nous ne bannissons pas la littérature de notre sein, car les lettres adoucissent les mœurs et procurent des jouissances tout autres que les sciences exactes. L'honorable correspondant... semble l'ignorer et être du reste peu au courant des règlements et du but de la Société d'émulation. »

## Travaux de la Société

### Histoire

En tête des travaux historiques doivent figurer deux importantes publications, l'une de M. Quiquerez, qui sort de presse actuellement et paraît sous votre patronage : *l'Histoire des Troubles de 1740. Pierre Péquignat* ; je ne dirai rien de cet ouvrage, qui vous a été présenté à la réunion générale de 1874 et que vous lirez dans quelques jours, tableau dramatique d'une des époques les plus agitées de notre histoire ; l'autre, la *Chronique de Bienne depuis les plus anciens temps jusqu'à la fin de 1873*, par M. G. Blösch, juge d'appel. Bienne avait déjà son historien dans la personne de feu le Dr Blösch ; héritier des goûts de son père, notre collègue a voulu aussi payer son tribut à sa ville natale, et s'en est fait le chroniqueur.

L'œuvre a réussi. Ce livre a sa place marquée à côté de l'excellente monographie que nous possédons depuis 15 ans et qu'il complète. C'est une suite chronologique des faits relatifs à Bienne, qui s'ouvre par un fragment de Veresius sur *Bipennis* ou Bienna. L'auteur laisse parler les protocoles des Conseils et les contemporains, jusqu'à ces dernières années où il prend lui-même la plume. Il puise à pleines mains dans les chroniques et mémoires de ses compatriotes, Wildermett, Thellung, Neuhaus, Blösch, Kilmann, Waleer, sources inédites précieuses, archives de famille, où il a pu encore glaner après le Dr Blösch. Inutile d'ajouter que cet ouvrage a reçu le meilleur accueil en Suisse. MM. Quiquerez et Kohler lui ont consacré un compte-rendu, l'un dans le *Progrès*, l'autre dans le *Jura*. — Bien qu'émanant d'une personne étrangère à la Société, nous devons signaler encore un livre intéressant pour nous : la *Biographie du landamann Blösch*, membre honoraire de notre association, écrite par son fils, pasteur à Laupen; la vie de cet homme distingué est intimement liée à l'histoire du canton de Berne, de 1825 à 1866.

Si nous abordons les travaux de moindre importance, nous devons suivre l'ordre des temps. Les études préhistoriques sont en faveur dans le Jura comme dans le reste de la Suisse et ouvrent toujours un vaste champ aux découvertes les plus curieuses. Trois sociétaires se distinguent dans ce genre de recherches qui, par une coïncidence heureuse, s'opèrent sur les points les plus distants du pays, permettant ainsi d'en envisager l'ensemble à cette époque si loin de nous. M. le Dr Gross explore toujours, après MM. Muller et Schwab, le littoral du lac de Bienne, et a publié le résultat de ses investigations nouvelles dans l'*Indicateur d'antiquités suisses*. Là aussi, M. Quiquerez a fait paraître, en octobre, un article : *Encore l'homme de l'époque quaternaire à Bellerive*, sujet ébauché à la réunion de Tavannes, où il nous avait aussi donné une note sur la *Caverne à ossements de l'âge du renne au moulin de Liesberg*, que nous reproduisons dans les *Actes* de 1874. Cette station, explorée par M. le Dr Thiesing dans le courant de l'année dernière, est encore l'objet de ses pérégrinations; il nous a fourni de nouveaux détails sur les richesses qu'elle renferme et a dressé, entre autres, la liste des *ruminants* de la contrée d'après les ossements déterminés par notre savant collègue, M. le Dr Uhlmann et recueillis par lui tant à Liesberg que dans la caverne d'Oberlarg, sur la lisière alsatique, qui présente une faune d'une richesse remarquable. C'est en novembre que M. Thiessing nous a signalé cette dernière station, la première de l'époque du renne, connue à proximité du district de Porrentruy. Son importance engagea notre Société à y prendre un intérêt tout particulier et l'on décida de la visiter pour opérer des fouilles sous nos yeux.

Par diverses circonstances, cette excursion en corps n'a pas eu lieu jusqu'à présent, mais le pionnier de la science préhistorique s'y est rendu dès lors à maintes reprises et en est revenu chaque fois satisfait, car la mine semble inépuisable. M. Thiessing a publié encore dans le dernier numéro de l'*Indicateur* (juillet 1875) une notice sur les *tombeaux de l'âge de la pierre au Mont Vaudois, près d'Héricourt*, où M. Félix Voulot croit avoir découvert, ainsi qu'à Montbard, près Montbéliard, une nécropole préhistorique. A la dernière réunion de la Société d'émulation de Montbéliard, le savant alsacien nous avait lu un travail à ce sujet, et notre collègue a voulu contrôler sur place les richesses de ces stations, auxquelles la bataille d'Héricourt, qui s'est livrée entre ces deux monts, sur une étendue de deux lieues, a donné une célébrité d'un autre genre. — Disons en terminant cette revue des travaux touchant cet âge plus qu'ancien, que la section de St-Imier s'est procurée pour le musée du collège une collection d'objets lacustres, provenant du dépôt de Berne, où sont transportés tous les objets en si grand nombre que met au jour l'œuvre du dessèchement des marais du Seeland.

Qui peut compter les siècles qui séparent les âges historiques de ces époques lointaines couvertes naguère encore d'une si profonde obscurité? M. Quiquerez, par ses études diverses, nous ramène de *l'âge du renne* au temps des Helvètes et des Romains. En 1874, il a dressé la *carte archéologique du canton de Berne*, partie du *Jura* avec texte, en collaboration avec M. de Bonstetten; nul mieux que l'auteur du grand ouvrage : *Topographie du Jura oriental, à l'époque celtique et romaine*, n'était qualifié pour ce travail.

La numismatique a puissamment aidé à jeter du jour sur ces époques; aussi est-elle souvent appelée à figurer dans le cadre de nos travaux.

M. X. KOHLER a présenté à la Société plusieurs médailles de provenance différente : d'abord six pièces *romaines égyptiennes* de Carus, Dioclétien, Max. Hercule et Numérien. Elles font partie des monnaies que M. Pauchard a rapportées d'Egypte et qui ont été trouvées à Memphis. Ces pièces, que notre collègue se réservait de mettre sous les yeux des sociétaires, sont au nombre de 78, dont 4 Aurélien, 9 Probus, 5 Carus, 5 Numérien, 1 Carin, 31 Dioclétien, 21 Maximien Hercule, 1 Galère Maxime. De ce nombre quelques types rares, notamment 2 pièces de Carin, avec le type grec *Consecratio*. M. Schirmer a fait des reproductions de 15 pièces les plus curieuses, que M. Kohler nous communiquera dans une prochaine séance.

M. Kohler a présenté en outre 4 empreintes exécutées par M. Schirmer, et parfaitement réussies, 2 écus de St-Gall 1622, et de Bâle 1623, et 2 de Léopold, comte du Tyrol, l'une de 1621, l'autre de 1629. Cette dernière

pièce nous intéresse, parce que Léopold, comme plénipotentiaire de l'empereur, prit part à la guerre de Trente ans, guerroya contre Mansfeld et assiégea Haguenau. Les pièces originales, trouvées à Bressaucourt ce printemps, rappellent l'occupation de notre pays par les armées belligérantes. — Enfin une dernière pièce très curieuse a été trouvée en juillet à Montency, c'est un *Marcus Marcius*, empereur du sénat qui succéda à Gordien III, ne régna que peu de jours, et dont l'existence comme souverain est contestée quoique l'*Histoire Auguste* et des numismates en fassent mention. On peut élever des doutes sur l'authenticité de cette médaille, même au point de vue épigraphique, cependant sa découverte dans notre pays mérite d'être signalée. — M. Kohler a fait une autre communication du même genre : celle du récent ouvrage de M. ARTHUR FORGEAIS : *Numismatique des corporations parisiennes, métiers, etc., d'après les plombs historiques trouvés dans la Seine*. Ce livre, avec dessins, d'une typographie très soignée, est intéressant à plus d'un titre, surtout en vue des abbayes et corporations qui florissaient en Suisse les siècles passés. Aussi M. Kohler se propose-t-il d'en faire l'objet d'un compte-rendu spécial dans une prochaine réunion.

En réunissant sous un seul chef les communications numismatiques, nous avons brisé la chaîne des temps, force nous est d'y revenir, et les monnaies du comte de Tyrol sont presque contemporaines d'un document que nous a soumis M. Scholl et qui figure dans les *Actes* de 1874 : c'est un acte inédit passé à Bienne le 28 août 1635, concernant le comte palatin *Jean Jacques Grasser*, en présence de nombreux témoins bourgeois de cette ville. M. Scholl a accompagné la copie de cette pièce curieuse de notes relatives aux familles qui y sont mentionnées, les Grasser, les Scholl, les Berenfels, les Schäfland, les Ernau, les Thellung et les Tschiffeli.

L'*Annuaire du Jura* de 1875 renferme la suite de l'*Histoire abrégée de l'ancien évêché de Bâle*, époque franque. M. X. Kohler a traité des premiers thaumaturges de la contrée, *St-Imier* et *St-Ursanne*; de plus, une notice sur les anciennes paroisses du Jura par M. Quiquerez. Notre doyen d'âge, plus actif avec les années, a publié encore une notice sur les sarcophages mérovingiens de l'église primitive de Moutier-Grandval dans l'*Indicateur d'histoire suisse*, ainsi que dans les mémoires de la Société d'émulation du Doubs, qui a imprimé de même un mémoire sur les châteaux le long du Doubs, en particulier sur *Montjoye*, accompagné d'un arbre généalogique de cette famille, le plus complet que nous possédions. Les lecteurs du *Musée neuchâtelois* se sont égayés à la lecture de la vie de la belle *Pierrette de Ravine*, la maîtresse de l'évêque de Bâle, B. Neuchâtel. En mars enfin le *Progrès* a ouvert ses colonnes à un coup d'œil rétrospectif : la Révo-

lution de 1830 dans le Jura bernois, où revivent des souvenirs qui s'éteindront bientôt : les contemporains profitent de l'œuvre de leurs devanciers sans s'occuper beaucoup du mal que ceux-ci ont eu à la préparer et à la mener à bonne fin.

Tel est le bilan des études historiques pour 1875.

### Littérature

Cette année encore, la littérature jurassienne s'est enrichie d'un nouveau recueil de poésies, *Les lis et pervenches*, par M. Jules Ch. Scholl. Ces morceaux, écrits de 1866 à 1875, respirent toute la grâce et la fraîcheur de la jeunesse, et décèlent chez l'auteur un talent véritable. Il y a là de la verve, de la chaleur ; on reconnaît cette facilité qui faisait le charme des vers du commandant Scholl, héritage de famille précieux ; on désirerait cependant que notre jeune confrère eût revu plus attentivement certaines pièces, qui gagneraient à être plus claires, plus correctes. Ces taches disparaîtront dans un nouveau recueil, nous en sommes convaincus. M. X. Kohler a consacré un article à ce volume dans le *Jura*. — Le même sociétaire a, sous ce titre : *Chants d'école*, composé pour de jeunes élèves, un certain nombre de poésies ; elles sont en majeure partie traduites ou imitées de l'allemand, en conservant le rythme de l'original, et adaptées à la musique du recueil de *Weber* (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cours) en usage dans les écoles primaires de notre canton. M. X. K. a lieu d'être satisfait du résultat qu'il a obtenu dans l'enseignement par ce premier essai d'introduire tel quel, dans le Jura, sous la forme française, cet excellent manuel. — M. Scholl a lu encore, en section de Bienne, une poésie arabe traduite par feu le général Daumas : c'est un *chant national des Arabes algériens, adressé à l'émir Abd-el-Kader* (1845), aussi remarquable par les idées, que par un récit vif et passionné.

M. Kohler a continué ses *Curiosités bibliographiques* et nous a soumis un travail d'assez longue haleine sur *les Entretiens du Palais royal*. Cet ouvrage, très peu connu de nos jours, quoiqu'il ait obtenu à son apparition quelque succès, a paru à la veille de 1789. Ce sont des tableaux de la vie parisienne, un peu dans le genre de Mercier, où la société d'alors est prise sur le fait. La révolution française a creusé un abîme entre l'ancien et le nouveau régime ; des changements immenses ont été opérés dans tous les domaines, dans les mœurs comme dans les institutions. Les fragments qu'a lus M. Kohler, se rapportent surtout au bel esprit, aux écrivains, au

théâtre, au surnaturel; le récit est semé d'anecdotes souvent piquantes sur des personnages célèbres. — Dans l'*Annuaire* de 1874, le même sociétaire a publié *les Mémoires d'un artisan jurassien, le notaire Jaquerez de Saicourt*, étude qui n'avait pas du moins l'attrait de la nouveauté, puisqu'elle a été présentée à la Société en juillet 1854; peu de membres actuels de notre association avaient connaissance de ces pages amusantes, de ces *franches repues* qui auraient inspiré Villon ou que Rabelais n'aurait pas dédaignées : il va sans dire que nous parlons du fond quant à la forme et au style, chez Jacquerez il n'y en a pas l'ombre.

Là se bornent les travaux littéraires. Vous verrez cependant, quand nous rendrons compte des cours publics, que la littérature y a tenu une grande place, partant, qu'elle est toujours en honneur parmi nous : nous désirons qu'il en soit toujours ainsi.

### **Education — Philosophie**

La *Pédagogie* est toujours, au sein de la Société, l'objet de communications diverses ; aujourd'hui encore une des questions à débattre se rapporte à ce sujet important.

La section de St-Imier a, dans plusieurs de ses séances, porté son attention sur l'instruction de la jeunesse. Citons d'abord une étude de M. Pagnard sur l'ouvrage que J. Simon a consacré à l'*Ecole*. — En novembre 1874, M. Fayot fit la proposition de donner des *cours réguliers aux jeunes gens sortis de l'école*; elle fut adoptée et une commission de 3 membres chargée de faire rapport sur leur organisation. Cette commission fut à même d'exposer ses vues, la séance suivante (décembre). Le personnel enseignant serait facile à trouver ; on admettrait des élèves de 14 à 16 ans et le noyau serait formé par la Société des jeunes horlogers ; on percevrait une rétribution modeste affectée à une œuvre d'utilité publique; les matières d'enseignement seraient: le français (composition et lectures expliquées), les mathématiques, l'histoire contemporaine et la géographie commerciale, plus l'histoire de l'horlogerie. Ce programme provoqua une assez longue discussion, qui roula sur les méthodes et les branches d'enseignement, mais il fut adopté enfin sans changements notables. La section s'est encore occupée de la *fréquentation* des classes et jusqu'à quel âge ; des membres estiment que pour les apprentis, elle ne devrait pas dépasser 14 1/2 ans, sauf obligation pour ceux-ci de suivre des cours du soir. — La question des *punitions* scolaires a été aussi mise à l'étude et fera l'objet d'un prochain débat.

Nous mentionnerons ici deux travaux de M. le professeur Dupasquier : le premier sur la *Bibliothèque de Porrentruy, comparée à celles de la Suisse* nous offre un intérêt particulier. En 1868, M. le Dr Heitz publia, sous les auspices de la Société de statistique suisse, la statistique des bibliothèques de la Suisse : elles s'élevaient alors à 2090. La bibliothèque la plus ancienne est celle de St-Gall qui remonte à 836. Porrentruy occupe le 16<sup>e</sup> rang : la bibliothèque des Jésuites date de 1593. Quant au nombre de volumes, Zurich est en tête avec 100,000 ; Porrentruy a la 29<sup>e</sup> place avec 14,216. Pendant que Bâle se distingue par la richesse de ses manuscrits (4000), Porrentruy n'en possède que 80 ; aussi notre bibliothèque est-elle, sous ce rapport reléguée au 17<sup>e</sup> rang. Les recettes et dépenses de même la présentent sous un jour peu favorable ; car elle ne dispose que d'un modeste subside qui laisse la Caisse bien en arrière de la capitale et de plusieurs villes du canton, comme Berthoud et Thoune. Il serait à désirer qu'on émargeât au budget de l'école cantonale une somme plus forte pour compléter une collection précieuse, riche en ouvrages anciens, rares et curieux, mais offrant de grandes lacunes que n'ont pu combler les dons des bibliothèques particulières de M. Marquis, docteur en médecine et de M. l'abbé Kohler. Nous appelons sur ce point l'attention des autorités compétentes.

Le second travail de M. Dupasquier est d'un autre genre ; avec lui nous entrerons en plein dans la *philologie*. Notre collègue nous a fourni quelques explications sur l'origine et le développement de la *Grammaire comparée*, cette branche nouvelle de la philologie due à Bopp, et poursuivie avec succès par les Schleicher, les Curtius, les Grimm, etc. Cette science nouvelle qui a déjà fait des progrès étonnants, est appelée à jouer un grand rôle dans l'histoire de l'homme et quelques naturalistes s'appuient déjà sur celle-ci pour confirmer leurs découvertes ou leurs hypothèses. *Lui-même* ayant entrepris, d'après Schleicher et d'autres philologues allemands, un abrégé de la Grammaire comparée du sanscrit avec le grec et le latin, nous a donné lecture de son introduction.

Si l'on examine les caractères principaux des langues de notre globe, il est impossible d'admettre une seule langue primitive. En les classant d'après leur nature morphologique, on arrive à avoir : 1<sup>o</sup> des langues à mots invariables et privés de membres ; 2<sup>o</sup> des langues joignant à ces mots invariables des préfixes, suffixes et *enfixes* ; 3<sup>o</sup> des langues possédant la flexion.

C'est à cette dernière classe, c'est-à-dire, à la famille indo-germanique que s'arrête M. Dupasquier. Il compare les différents degrés d'affinité que

ces langues possèdent entre elles pour tirer quant à leur développement ces conclusions suivantes :

Il y avait dans l'origine une langue primitive, l'*ancien sanscrit*, dont s'est séparé d'abord le groupe slavo-allemand. Le groupe restant s'est divisé en arien et en greco-italo-celtique, ce dernier en grec et italo-celtique, etc., de telle sorte qu'on peut former un tableau généalogique exact des langues indos-germaniques. M. Dupasquier a mis ce tableau sous nos yeux, en y ajoutant les explications nécessaires.

L'ouvrage lui-même pour le moment est divisé en 3 parties, la phonologie, la morphologie et la syntaxe. M. Dupasquier s'est contenté de citer quelques fragments sur les changements réguliers et successifs que subissent les voyelles et les consonnes (affaiblissement, gradation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>o</sup> degré). Quand son travail sera arrivé à une partie moins aride et moins abstraite, il continuera ses communications aux séances de la Société.

La *philosophie*, cette étude chère aux esprits d'élite, est peut-être trop négligée dans le Jura, mais aussi n'est-elle pas ouverte à tous, les recherches dans ce domaine exigeant des dispositions spéciales qui ne sont point du goût ou à la portée de chacun. Cependant cette branche n'est pas complètement oubliée, ; cette année encore nous avons à vous signaler deux rapports qui s'y rattachent.

Vous connaissez l'auteur de la *Vie des savants illustres de La terre avant le déluge*, et de tant d'autres productions justement estimées. Figuiet n'est pas un savant original, mais un habile vulgarisateur de la science, qui a rendu de grands services sous ce rapport. Eh bien ! une épreuve cruelle, la mort de son fils, le détournant de sa voie habituelle, l'a amené à sonder le grand problème de l'existence future, et dans le *Lendemain de la mort*, il nous a livré le fruit de ses méditations sur ce grave sujet. M. Saintes nous a présenté un compte-rendu de cet ouvrage ; en voici le résumé substantiel :

L'homme, selon Figuiet, est divisé en trois parties, le *corps*, l'*âme* et le principe de la *vie* qui les relie entre eux ; c'est la doctrine du vitalisme. L'homme naît sur la terre, où il peut passer par plusieurs existences ; de là les réminiscences que nous éprouvons parfois ou croyons éprouver. Ces existences diverses sont destinées au perfectionnement moral de l'homme, lequel, s'il se dégrade, peut aussi passer par des corps d'animaux. Le degré suprême est d'arriver au séjour du soleil, « l'Astre-Roi. » Avant d'y parvenir, l'homme passe par plusieurs planètes. L'être humain, *en passant* dans l'autre monde, devient l'être *surhumain*. Est-il, ou peut-il être visible ? Son existence suppose qu'il doit revêtir une forme visible. L'être surhumain habite les plaines incommensurables de l'éther ; en conséquence,

il diffère de l'homme actuel et doit jouir de qualités surhumaines. « Chaque planète doit renfermer des habitants destinés à avoir un jour pour demeure le soleil, où ils trouveront la perfection. » Tel est ce livre, très bien écrit, renfermant de fort belles pages sur l'immensité de la création, le nombre infini des étoiles, la distance prodigieuse qui nous en sépare, etc, livre instructif, riche en indications scientifiques, mais basé sur l'hypothèse, essai d'une solution du problème futur que la science seule est impossible à donner. Cet exposé a fourni aux membres de la section de Bienne un sujet de discussion sérieuse : M. J. Scholl, rendant ses propres impressions, ne dissimule pas la répulsion que ce système lui inspire. Il repose sur l'idée ancienne de la migration des âmes qui est à prouver elle-même ; il ne tient pas assez compte de la personnalité de Dieu, méconnaît la perversité humaine, et en partie du moins la nécessité d'une rémunération ; il est téméraire au point de vue moral et antichrétien. A l'homme, comme l'entend Figuiet, M. Scholl préfère le *rosea pensant* de Pascal. « M. Figuiet, dit-il, en terminant, veut *consoler* l'humanité : c'est le but qu'il se propose. Toutefois, il me semble que l'on ne doit pas offrir aux affligés comme consolation des hypothèses qui peuvent être détruites, mais se placer sur un fondement plus sûr que les édifices fragiles de la raison humaine. »

Au mouvement religieux qui marque notre époque, se rapporte une communication de M. Thurmann sur l'*unitarisme anglo-américain et ses progrès en Italie*. Cette Société possède un journal, organe des libres-penseurs-chrétiens (c'est le terme qu'emploie notre collègue) et donne des conférences, notamment dans la capitale de la Lombardie. Elle a fait traduire l'*Exégèse moderne* en résumés succincts pour vulgariser ses travaux et ses idées. La direction a des représentants à Florence, à Turin, à Milan, à Naples. Pas de prêtres chez eux. Les propagateurs du *théisme chrétien* sont des professeurs anglais, américains, italiens, qui s'édifient mutuellement et cherchent dans l'Évangile la confirmation de leurs idées philosophiques. Ils ont pour adversaires les orthodoxes catholiques et protestants.

A la philosophie se rattache l'étude du droit : nous parlerons ici d'un long travail, commencé en 1864 par M. Quiquerez, et auquel il a ajouté quelques chapitres en 1875, c'est l'*Histoire des institutions constitutionnelles et juridiques de l'ancien évêché de Bâle*. Nous ignorons quand paraîtra cet ouvrage important, aussi, je pense que vous aimerez au moins en connaître le plan. Le voici : disons d'abord que l'auteur a déjà écrit sur ce sujet 400 pages in-folio :

Etendue territoriale et division territoriale.

Origine de la puissance temporelle des évêques de Bâle.

Pouvoirs et droits des princes-évêques. Législation, impôts, poids et mesures, droits monétaires, etc.

Administration de l'Etat. Haut chapitre, fonctionnaires.

Les Etats du pays.

Institution des villes et des campagnes.

Conditions des personnes.

Ville et seigneuries. Histoire de chacune d'elles et de leurs institutions.

Bienne. — Neuveville. — Diesse. — Orvin. — Erguel. — Moutier-Grandval.

— Prévôté de St-Ursanne. — Franches-Montagnes. — Seigneurie de

Francquemont. — Laufon. — Seigneurie de Zwingen. — Seigneurie de la

Bourg. — Porrentruy. — Seigneurie d'Ajoie. — Delémont. — Vallée de De-

lémont. — Courline de Bellelay. — Seigneurie de Lœwenbourg et Lucelle.

### Sciences physiques et naturelles

Au début de notre association, cette revue était la plus féconde en travaux. Thurmann et Gressly vivaient et faisaient école. Ils ont disparu, plusieurs de leurs disciples les ont suivis dans la tombe ou se sont retirés de la lice ; de là, une lacune sensible dans notre œuvre sous le rapport scientifique ; c'est à la jeunesse travailleuse à combler ce vide regrettable.

En *géologie*, nous mentionnerons les études persévérantes de MM. Thiesing et Quiquerez, qui profitent de la construction du chemin de fer jurassien, pour visiter les tunnels et les terrains mis à découvert, lever des coupes et recueillir des fossiles, matériaux paléontologiques, qu'ils se réservent d'utiliser à notre intention.

En *chimie*, feu notre infatigable collègue, M. Ducret, nous a fait cet hiver deux communications que vous trouverez dans les *Actes* de 1874 ; l'une est la traduction d'un article du *Gartenlaube*, intitulé : *Une fabrique d'assoupissement, par actions*. Cette fabrique existe à Berlin ; il s'agit de l'emploi de la *chlorale*, procurant le sommeil à 100,000 personnes par nuit : ce moyen soporifique est fort en usage dans l'Amérique ; — l'autre concerne l'appareil employé par les dentistes pour produire l'*anesthésie* chez les patients. M. Ducret a décrit cet appareil qui est des plus simples, et qu'il a vu fonctionner chez M. Brunner, à Porrentruy ; d'après les conclusions de son rapport, l'emploi de ce procédé n'est pas sans offrir des dangers.

Ici encore nous avons à inscrire le nom de M. Quiquerez, qui s'occupe aussi à son heure d'*agriculture* et de *sylviculture*. Il a publié d'abord un article sur la *culture du chêne* et la *vipère*, puis sur la *dispersion du gibier*

*et des poissons*. Cette dernière notice a paru dans le *Rameau de sapin*, organe du *Club jurassien*. Comme corollaire de son travail, M. Quiquerez dit avec raison : « Dans une contrée morcelée comme la Suisse, il faudrait des lois fédérales et uniformes pour la protection du gibier et du poisson, deux objets qui méritent tout l'intérêt des législateurs, et sur lesquels il y aurait beaucoup à dire. » Le n° du 1<sup>er</sup> juillet, qui contient ce travail, donne, avec le portrait de M. Quiquerez, un article de M. Bachelin sur cet homme infatigable, aux « talents divers, véritable encyclopédiste du Jura. » L'auteur conclut ainsi : « Vous cherchez souvent dans le passé des figures à aimer et à étudier, notre époque n'en est point deshéritée cependant, et certes l'homme auquel nous consacrons ces lignes, est un de ceux que l'avenir donnera en exemple à ses enfants. »

### Utilité publique

Nous commencerons cette revue des travaux les plus nombreux de la Société par les *Cours publics* qui ont été donnés durant l'hiver de 1875 à Bienne, à Neuveville et à St-Imier. Dans chacune de ces localités, ils ont revêtus un caractère différent: pendant qu'à Bienne nous avons eu des *Conférences*, roulant sur les sujets les plus variés depuis la littérature, l'histoire jusqu'à l'économie politique, à Neuveville on assistait à des *leçons* en règle, où l'on initiait le public aux secrets de la science, et à St-Imier c'étaient bien des *cours* dans toute l'acception du mot, où l'on traitait de matières diverses en les mettant à la portée des auditeurs. Nous devons une mention spéciale à la section de Bienne, qui n'a rien négligé pour assurer le succès de cette œuvre civilisatrice. On a fait appel à la générosité de la population on a ouvert des souscriptions pour couvrir les frais de voyages des conférenciers du dehors; on en est venu même à leur allouer une rétribution, partant de cet axiome vrai toujours, aussi bien pour les ouvriers de la pensée que pour ceux de la matière, *tout travail mérite salaire*. Oui, Bienne a son budget pour les cours publics. Il a réuni dans ce but en 1875, 295 francs 30 cent.; les dépenses se sont élevées à fr. 253. 65; en avril il restait en caisse fr. 41. 65. Il est à désirer que l'on suive partout dans le Jura l'exemple des 3 sections; et, pour s'organiser et réussir, Porrentruy, Delémont n'ont qu'à prendre modèle sur leur sœur des bords du Lac.

Nous regrettons de ne pouvoir donner ici que la liste des *cours*; les détails nous manquent pour Bienne et Neuveville, car les protocoles se bornent à une simple et désespérante nomenclature.

Conférences de Bienne :

MM. CH. GODET : *Le café.*

MARTIN,, pasteur : *Une visite à la Wartbourg, en Thuringe.*

WUITHIER, Jules : *Démosthènes.*

GROSS, James : *L'âge du bronze lacustre.*

DESOR, professeur : *La Suède ancienne et moderne.*

SCHOLL, J. Ch. : *La fable et les fabulistes.*

BESSIRE, Ern. : *Une séance littéraire* (déclamation).

D<sup>r</sup> ALAUX : *Lamartine.*

DUCOMMUN, Elie : *Les cités ouvrières et les sociétés de consommation.*

ST-ANGE-LIÈVRE : *Savonarole.*

Cours publics de Neuveville :

MM. MARTIN, pasteur : *la Wartbourg.*

WITNEUER, prof. à Neuchâtel : *les poètes contemporains de la Suisse romande* (cours en 8 séances).

D<sup>r</sup> GALOPIN : *divers sujets d'hygiène* (cours en 6 heures).

Nous avons actuellement à indiquer, comme appartenant aux *Cours publics*, un certain nombre de communications et rapports présentés aux séances de St-Imier. A celle-ci, en effet, sont invités les citoyens du Vallon, qui souvent y viennent en assez grand nombre entendre des discours, ayant moins pour but de faire de la science proprement dite, de présenter des théories nouvelles ou de peindre des sujets non encore abordés d'histoire ou de littérature, que de traiter le passé, de vulgariser les connaissances acquises et de développer certains points de notre vie civile, politique ou économique. Nous groupons ici quelques travaux de ce genre. M. le pasteur Fayot a raconté *le coup d'Etat du 2 décembre 1851* et porté un jugement impartial sur ce grand événement contemporain. M. Gisler a parlé *des Modifications apportées à la carte de l'Europe depuis le traité de Westphalie*, en insistant plus particulièrement sur le partage de la Pologne et les traités de 1815. Il nous est impossible de suivre le conférencier dans son exposé clair et substantiel; les faits abondent; les réflexions se présentent; quel vaste champ d'étude que l'exploration politique de l'Europe au 18<sup>e</sup> et aux premières années du 19<sup>e</sup> siècle. Il suffit de l'indiquer pour en comprendre l'étendue et saisir la haute portée d'un tableau si riche et si varié; grandes luttes des rois ambitieux ou affolés, dont les peuples sont l'enjeu!

Vous vous rappelez qu'en 1867, à la réunion jurassienne qui eut lieu ici même, M. Saintes nous avait présenté un rapport sur l'établissement de *Conseils de prud'hommes*; la société vota une pétition appuyée par de

nombreux citoyens de Bienne et de l'Erguel; l'autorité supérieure, bien que nous soyons revenus à la charge auprès d'elle, n'a encore rien statué à cet égard. Cette question a été reprise par M. l'avocat Kœsermann; il a dit l'urgence de cette création tout spécialement pour nos districts industriels; et, comme il y a huit ans, on fut unanime à reconnaître la justesse de ces observations. N'est-ce pas le cas de faire une nouvelle démarche auprès du Grand Conseil de Berne? à vous d'en décider. — Ce sujet fut traité à la suite d'une communication de M. Brehm sur les *tribunaux de commerce*. Après avoir examiné la législation qui règle la matière en France, en Espagne, en Allemagne et en Suisse, dans plusieurs cantons, il a passé à celui de Berne, et montré combien une révision de notre code civil serait désirable. Une discussion animée a suivi la lecture de ce travail: y prirent part MM. Kœsermann, Gagnebin, Etienne, Hartmann; puis on adopta la proposition d'inviter M. Brehm à étudier de près la question des tribunaux de commerce et de justice de paix en Suisse, et M. Kœsermann à nous tenir au courant des délibérations des Chambres fédérales sur les affaires de commerce.

Dans une séance subséquente, M. Kœsermann fit un rapport étendu sur *l'organisation judiciaire du canton de Berne et les réformes à y apporter*. Cette organisation qui date du 31 janvier 1847 ne satisfait plus aux besoins actuels; les progrès faits dans tous les domaines exigent une réforme judiciaire complète. Notre collègue a exposé tout le mécanisme de cet ordre, depuis la Cour suprême, la Cour d'assises et les tribunaux de district jusqu'aux justices de paix et aux procureurs et juges d'instruction, disant les attributions et la compétence de chacun. Mettre au courant de l'état de choses actuel était nécessaire avant d'aborder les réformes à opérer; ce sera le sujet d'un prochain rapport.

A côté de *l'histoire et du droit commercial et civil*, d'autres branches furent aussi représentées dans les conférences de St-Imier; ainsi *l'agriculture*. Cette tâche échet à un homme expert dans la partie, à un vieux praticien, M. ANTOINE MARCHAND, qui traita *de la législation et de la statistique forestière, spécialement dans le Jura*. Nous éprouvons à résumer ce cours le même embarras que pour les précédents, aussi nous bornerons-nous à quelques traits saillants. La première ordonnance forestière porterait la date de 1304; les préposés pour la garde des forêts existaient déjà en 1539; une ordonnance d'abolition de parcours dans certaines forêts est de 1643. Dans le Jura, la plus ancienne ordonnance est celle de l'Evêque de Bâle, 1758, et ce pays est régi actuellement par les règlements de 1837. Nous ne nous arrêterons pas aux données sur l'administration forestière, inspecteurs, brigadiers-forestiers, etc., ni sur les plans d'aménagement, les

principes de leur confection et leur utilité, ni sur le désordre qui règne dans les deux tiers des communes de l'ancien canton, tandis que celui-ci est une exception dans le Jura, je préfère m'en tenir à quelques renseignements statistiques. Le 10<sup>e</sup> triage forestier, dont font partie les forêts du val de St-Imier, comprend 14 communes, et s'étend depuis la Ferrière à Tramelan-dessous, avec une superficie de 8500 arpents, dont 850 pour St-Imier et 875 pour Villeret. L'exploitation annuelle du triage est de 5400 toises normales; l'accroissement annuel des forêts est de 63 pieds cubes. M. Marchand a été invité à exposer dans la suite, vu la richesse forestière du Vallon, l'importance de la forêt aux points de vue utilitaire, sanitaire et esthétique. Ajoutons que M. Marchand a complété son exposition en donnant lecture d'une partie du *plan d'aménagement de Sonvillier*. Des forêts aux *promenades publiques* la transition est toute naturelle : si l'on admire le bois si majestueux dans les hautes futaies, si l'on prise son utilité au gros de l'hiver, lorsque la bûche flambe sur l'âtre, on n'en goûte pas moins l'agrément lorsque son ombrage verdoyant égaie le bord des grandes routes ou enlève à nos places publiques leur monotonie; c'est le sujet qu'a développé M. le docteur Schwab. Au moyen-âge on avait l'arbre sous lequel se tenaient les plaids, mais la plantation d'arbres le long des routes et sur les places ne remonte guère qu'au 18<sup>e</sup> siècle; elle n'est même un peu générale qu'à la fin de celui-ci. Le Vallon est en retard sous ce rapport. A St-Imier on est redevable à M. Meyer-Langel des plantations de peupliers, du village à Villeret, en 1827 et 1828, et de celles de Souci, en 1830. Les plantations de 340 arbres le long de la route de Sonvillier ne datent que de 1860 à 1862. Enfin M. Schwab propose de décider la création d'une *société d'embellissement pour St-Imier* et indique les plantations diverses à faire dans la localité et les environs. Cette proposition a été adoptée, ainsi que les bases de l'association proposées par M. Schwab. Quant à l'emplacement des plantations et à l'ordre à suivre à cet égard, qui donnèrent lieu à des idées divergentes, ce sont des questions secondaires à débattre plus tard.

Il est dans le Vallon de St-Imier une institution qui a rendu à cette contrée les plus grands services et est entourée de la plus vive sympathie, c'est la *Caisse centrale des pauvres du district*. A l'inauguration du buste du doyen Morel (1865), son premier directeur, fonctions qu'il remplit 31 ans, M. le doyen Morlet, rappelant l'œuvre de son prédécesseur, paya un juste tribut de reconnaissance aux bienfaiteurs de l'indigence et esquissa à larges traits l'historique de cette philanthropique fondation. L'année suivante, où l'on célébrait l'anniversaire semi-séculaire de la *Caisse d'épargnes*, le doyen de la classe d'Erguel, qui en était alors le directeur, a fait sur la matière un travail complet, dont M. Schwab donna

lecture, en poursuivant le tableau jusqu'en 1873. Cette institution est trop connue pour que j'en décrive toutes les phases. Elle parcourut quatre périodes pendant 50 années. Dans la première, nous noterons que durant l'hiver de la terrible année 1816-1817, grâce au zèle et à l'activité de la direction, il put être distribué, dans 8 paroisses, 77,846 portions de soupe économique, et près de 70,000 livres de pain à un prix réduit. Dans la seconde (1830-1840), elle continuera de prospérer et de semer partout les bienfaits. La troisième (1840-1860) fut marquée d'abord par la fondation de l'hôpital de St-Imier (1847) par MM. Basswitz et Agassiz avec subvention de la Caisse et la transformation de cet établissement en hôpital de district. La quatrième (1861-1866) voit naître l'orphelinat, pour lequel la Caisse fournit 30,000 francs, et l'asile des vieillards, auquel elle accorde une subvention de 15,000 francs. En 1873, le capital de la Caisse centrale n'est plus que de 11,000 francs, mais elle a versé le restant de sa fortune à l'hôpital et à l'asile, qui sont en pleine prospérité. Elle s'est ruinée pour ses enfants qui poursuivent son œuvre. St-Imier seul a reçu de la Caisse centrale environ 7,000 francs. Nous nous sommes un peu longuement étendu sur ce sujet, mais peut-on trop parler des bonnes actions et des bienfaiteurs des malades, des pauvres et des orphelins.

La section de St-Imier a aussi mis à l'étude la question de fonder une *maison de travail et de correction*, celle de Thorberg ne pouvant convenir aux Jurassiens ; on a pensé qu'un établissement de ce genre, organisé dans de bonnes conditions, non seulement servirait au district, mais serait à même de profiter à tout le Jura. La séance du 22 janvier 1875, où l'on s'occupa de cet objet, se termina par une bonne œuvre : le bureau fut chargé de recevoir des dons pour une famille pauvre, réduite aux dernières ressources, qui habite la montagne de Courtelary, et d'aviser aux moyens de faire le meilleur usage de la somme recueillie pour ces malheureux.

Résumons encore divers travaux touchant à l'*utilité publique*. — L'*Annuaire du Jura* de 1875 a publié les *Premières notions d'hygiène privée* de M. le professeur Ducret, dont il nous avait lu des fragments en séance mensuelle, étude très bien faite, que des connaisseurs regardent comme un chef-d'œuvre : il est fort regrettable que la mort, en enlevant ce savant modeste et pratique, nous prive de la continuation de cette œuvre utile. Le même volume renferme des *Réflexions sur l'industrie, le commerce et les richesses naturelles du Jura bernois*, par M. Schaller, travail instructif, résumant des données éparses dans maint volume, et à la portée du public.

## Beaux-arts

Depuis longtemps, les beaux-arts occupent dans nos rapports une place trop restreinte. Il en était autrement, il y a quinze ans, quand la Société cantonale choisissait Bienne pour y exposer ses tableaux et qu'il nous était donné d'y admirer les toiles de nos artistes nationaux. Dans ce domaine encore nous avons essuyé des pertes bien sensibles. Juillerat n'est plus, mais sa gloire lui survit avec ses aquarelles, que recherchent encore les amateurs de la belle nature. L'abbé Kohler a disparu, laissant à la bibliothèque de sa ville natale deux tableaux remarquables, dont l'un est la copie qu'il a faite à Rome du *St-Luc* de Raphaël. Negelen de même, nous a offert son portrait à l'huile très bien réussi et celui du géologue Gressly. L'illustre graveur Peter, mort de misère à l'hôpital durant le siège de Paris, vivra toujours : son *Duranti*, ses *Vierges de Raphaël* sont là pour témoigner de la force et de la grâce de son incomparable burin. Aurèle Robert, le dernier, a suivi ses émules dans la tombe, mais nous conservons ses inimitables intérieurs, chefs-d'œuvre de travail et de patience, et son fils Paul, notre collègue, reste au milieu de nous pour marcher sur les traces de son père et de son oncle, le grand Léopold, et rallumer sur l'autel des beaux-arts le feu sacré qu'un souffle délétère a éteint momentanément.

Le culte du beau, pour avoir perdu ses plus fervents adeptes, n'a cependant pas entièrement disparu du sol jurassien. Bienne a inauguré en 1873 son musée, où les toiles des maîtres se prélassent à côté des richesses lacustres recueillies par le colonel Schwab. Notre Société a aussi prévu l'an dernier à Porrentruy l'organisation d'un musée ; nous avons été heureux d'apprendre que la Commission de l'Ecole cantonale mettra prochainement la main à l'œuvre et disposera à cet effet l'ancienne chapelle du Séminaire. A Neuveville enfin, la section s'est occupée sérieusement d'un semblable projet, dont je me plais à vous entretenir. Vous connaissez tous les vieux canons qui ont tonné à nos fêtes jurassiennes, et ces drapeaux de Bourgogne, sublimes haillons, qui flottaient dans la salle de l'hôtel-de ville ; eh bien ! la bourgeoisie de Neuveville songe à donner à ces glorieux trophées de Morat et de Grandson un asile digne d'eux. On doit leur construire un local spécial ; à cet effet on a voté un subside de 11,700 francs. L'occasion était trop belle pour la laisser échapper. Pourquoi ne point faire un bâtiment assez vaste pour renfermer encore un petit musée ethnologique, une collection d'antiquités lacustres, et une salle

pour les conférences littéraires et scientifiques ? L'idée fut goûtée, et la section organisa un comité d'initiative chargé de recueillir par actions une somme suffisante pour réaliser l'entreprise. La chose est en bonne voie ; à cette heure on a déjà recueilli 20,000 francs d'actions ; l'on espère le printemps prochain avoir la somme nécessaire pour poser la première pierre de ce monument érigé aux souvenirs du passé et à la vie intellectuelle de notre âge, en face de l'île qu'immortalisa J.-J. Rousseau.

Le *rêveur solitaire* ne fut pas seulement un grand écrivain, mais encore un artiste : c'est à ce point de vue qu'en section de Saint-Imier, M. Kling a envisagé cette puissante individualité. *J.-J. Rousseau musicien*, tel est le titre de son travail. Notre collègue a noté soigneusement les excursions du citoyen genevois dans ce domaine privilégié, depuis le séminaire d'Annecy jusqu'à la fin de son orageuse carrière ; il nous a rappelé ses aventures parfois plaisantes, témoin le concert de Lausanne, ses ouvrages sur la matière, sa collaboration à l'Encyclopédie, son système d'écriture chiffrée, ses luttes avec l'Opéra, sa prédilection pour l'école italienne. Nous nous bornerons à donner la conclusion de cette étude, d'après le protocole : « L'influence de Rousseau sur la musique de son temps fut assez grande en ce sens qu'il introduisit dans les compositions des mélodies suivies et faites avec un goût sévère. Rousseau est le créateur de l'école gracieuse, dont les illustrations furent Graitry, Adam, Auber. La musique de Rousseau a aussi exercé une grande influence sur la musique de son temps et elle a contribué à perfectionner le goût des Français. »

---

Excusez, Messieurs et chers collègues, si j'ai abusé de votre patience. J'ai essayé de mon mieux à rendre fidèlement la physionomie des sections et l'ensemble de vos travaux : vous direz si j'ai réussi. La Société aurait pu faire davantage, mieux explorer certains domaines, témoigner plus de vie, presque un peu partout, et cependant la lecture de ce *Coup-d'œil* vous fortifiera sans doute dans la pensée qu'un vrai mouvement intellectuel et utilitaire existe toujours dans le Jura, qu'il ne faut pas donc désespérer de l'avenir. Que la jeunesse entre en ligne, qu'elle travaille comme l'ont fait ses aînés, et notre association aura encore à parcourir une glorieuse et florissante carrière. Pour moi, qui étais aux premiers rangs de votre vaillante armée il y a plus d'un demi-siècle, l'heure est venue de passer à l'arrière-garde et, comme le dit un de nos vieux poètes, de *prendre retraite*. Vous me l'accorderez cette fois, dans votre intérêt même, car je n'ai plus ni l'âge ni les forces suffisantes pour poursuivre votre œuvre. De

nouveaux horizons s'ouvrent devant nous; l'époque a des besoins et des aspirations que nous n'avions pas, il y a 20 ans, notre devoir est de les satisfaire. Je ne demande qu'une chose en prenant congé de la présidence de votre Société, c'est de continuer à travailler pour elle en simple ami des lettres, de saluer chaque jour ses progrès constants et d'avoir, au déclin de la vie, la joie de voir grandir, en prenant peut-être des formes nouvelles que le temps exige, la Société à la fondation de laquelle deux grands citoyens, Thurmann et Stockmar, ont attaché leur nom.

Porrentruy, 10 septembre 1875.

X. KOHLER.

